

Soixante-sixième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 13 avril 2022 à 16 h 45.

PRÉSENCES

WOTTON	M. Jocelyn Dion
DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

MOT DE BIENVENUE

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux participants.

2022-04-0399

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2022-04-0400

PROCÈS-VERBAL DU 9 MARS 2022

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 9 mars 2022, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 9 mars 2022 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

FONDS FLI / FLS / FSE

2022-04-0401

PUB MOULIN 7 – FLS, FLI ET FSE NOUVEL ENTREPRENEUR

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de développement économique suite à la présentation de l'analyse du dossier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

QUE la MRC octroie un prêt FLI Relève au montant de 35 000 \$;

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 35 000 \$;

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur à Mme Andréanne Ladouceur au montant de 5 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur à M. Nathaniel Bernier Roy au montant de 5 000 \$.

Adoptée.

2022-04-0402**JASON MAHEU-MOYEN (ACQUISITION ATELIERS WOTTON) – FLS ET FSE NOUVEL ENTREPRENEUR**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de développement économique suite à la présentation de l'analyse du dossier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 60 000 \$;

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur au montant de 5 000 \$ à Jason Maheux-Moyen;

Adoptée.

PAUP – AERAM VOLET 2**2022-04-0403****Liste des dossiers autorisés**

CONSIDÉRANT la présentation de la liste des financements octroyés dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises du MEI;

Nom de l'entreprise	Montant PAUP
Club de Chasse et pêche	15 300,00 \$
Bistro du coin	24 100,00 \$
Studio K	9 000,00 \$
Quillorama	35 000,00 \$
Gestion Bénévole inc.	19 100,00 \$
Centre récréatif Asbestos	50 000,00 \$
Vignoble la Vallée des Nuages	34 000,00 \$
Buffet Raïche	5 000,00 \$
Arbolandia Traiteur	8 250,00 \$
Restaurant Valentine	19 854,00 \$
Restaurant Maxime	24 215,00 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

QUE la MRC des Sources ratifie les financements octroyés dans le cadre du Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises du MEI.

Adoptée.

ADMINISTRATION**2022-04-0404****POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA MRC DES SOURCES - NOUVELLE GRILLE POUR LE TAUX DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE KILOMÉTRAGE**

CONSIDÉRANT la hausse du prix de l'essence à la pompe au cours des derniers mois;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

D'ADOPTER la nouvelle grille ci-dessous pour le taux de remboursement des dépenses de kilométrage de la politique de gestion des ressources humaines de la MRC des Sources;

QUE la référence du prix à la pompe est celle de l'Ultramar à Val-des-Sources;

QUE la date d'application de cette grille soit effective pour la dépense réalisée depuis la date de son adoption par le comité administratif de la MRC.

Prix à la pompe	Taux de remboursement par KM
Jusqu'à 0.85\$	0.40\$/km
Entre 0.86\$ et 1.20\$	0.45\$/km
Entre 1.21\$ et 1.55\$	0.50\$/km
Entre 1.56 et 1.90\$	0.55\$/km
Entre 1.91\$ et 2.26\$	0.60\$/km
Etc.	Etc.
* Croissance de 0.05\$/km par tranche de 0.35\$ de variation du prix de l'essence	

Adoptée.

2022-04-0405

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL – SERVICES JURIDIQUES ET SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM »);

CONSIDÉRANT que la FQM offre des services de nature juridique;

CONSIDÉRANT que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail;

CONSIDÉRANT que les tarifs horaires des professionnelles de ces services fixés pour l'année 2022 sont de 130 \$ à 185 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la MRC des Sources de bénéficier de soutien en services juridiques ainsi qu'en ressources humaines et relations du travail, le cas échéant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources mandate les Services juridiques de la FQM ainsi que le Service en ressources humaines et relations du travail afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, au niveau juridique et en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

Adoptée.

2022-04-0406

MANDAT GRÉ À GRÉ POUR L'ENTRETIEN DES PELOUSES DE LA ROUTE VERTE ET DES BÂTIMENTS 12, ROUTE 116, 39, RUE DÉPÔT À DANVILLE, 309, RUE CHASSÉ À VAL-DES-SOURCES ET 600, RUE GOSSELIN À WOTTON

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a demandé une soumission, de gré à gré, à l'entreprise Gestion 2000 pour le service d'entretien des pelouses de la Route verte et des bâtiments 309, rue Chassé à Val-des-Sources, 12, route 116 et 39, rue Dépôt à Danville et 600, rue Gosselin à Wotton pour trois (3) années, soit 2022, 2023 et 2024;

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions des entreprises *Entretien Régine Bégin* et *Gestion 2000*;

CONSIDÉRANT que le prix soumis par l'entreprise *Gestion 2000*, dans son offre de service, d'un montant de 11 899,90 \$ (taxes incluses), est le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT que la soumission de l'entreprise *Gestion 2000* a été jugée conforme;

CONSIDÉRANT que le montant pour la réalisation du service d'entretien des pelouses pour trois (3) années est inférieur à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise à la *Politique de gestion contractuelle* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

CONSIDÉRANT la section II, article 13 de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]* et compte tenu du montant de l'offre de service, la MRC peut procéder par une entente de gré à gré afin d'octroyer le contrat de service d'entretien des pelouses de la Route verte ainsi que des bâtiments 309, rue Chassé à Val-des-Sources, 12, route 116 et 39, rue Dépôt à Danville et 600, rue Gosselin à Wotton pour les saisons 2022, 2023 et 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion
appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

QUE la MRC des Sources accepte les soumissions de Gestion 2000 pour le service d'entretien des pelouses pour les saisons 2022, 2023 et 2024 aux montants suivants :

309, rue Chassé, Val-des-Sources	1 839,60 \$
12, route 116 et Route verte	8 623,12 \$
39, rue Dépôt, Danville	632,36 \$
600, rue Gosselin, Wotton	804,82 \$
TOTAL	11 899,90 \$

QUE le directeur général et greffier-trésorier soit et est autorisé à signer l'entente pour le service d'entretien des pelouses de la Route verte ainsi que des bâtiments 309, rue Chassé à Val-des-Sources, 12, route 116 et 39, rue Dépôt à Danville et 600, rue Gosselin à Wotton pour les saisons 2022, 2023 et 2024, au nom de la MRC des Sources avec l'entreprise *Gestion 2000* au montant de 11 899,90 \$ (taxes incluses).

Adoptée.

2022-04-0407

REDDITION DE COMPTES – MESURE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS AUTONOMES 2021-2022

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a réalisé l'entente de service avec le Centre local d'emploi de Val-des-Sources pour agir à titre d'organisme coordonnateur de la mesure Soutien au travail autonome (STA) pour l'année 2021-2022;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources s'était engagée à déposer une reddition de compte au plus tard trois mois (90 jours) suivant la fin de l'entente de service;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, soit autorisé à signer la reddition de compte de l'entente de service 2021-2022 à déposer au Centre local d'emploi de Val-des-Sources.

Adoptée.

2022-04-0408

LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 17 h 00.

Adoptée à l'unanimité